

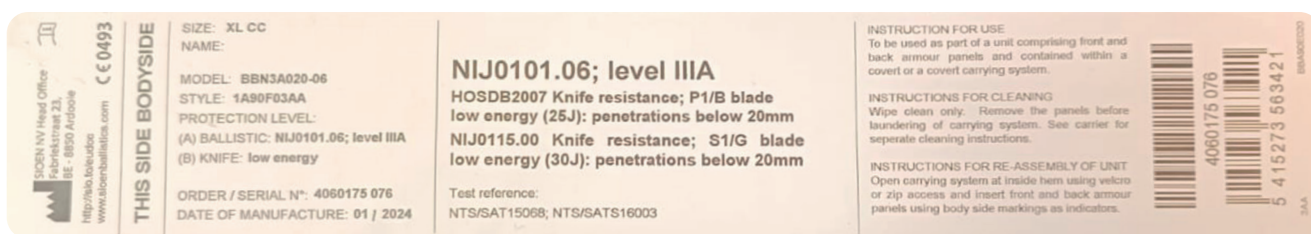


CSE
SNCF
HOLDING

PARIS le 25 septembre 2024



PACK BALISTIQUE L'UNSA DÉPOSE UN DROIT D'ALERTE



POURQUOI ?

À la suite du déploiement de nouveaux panneaux blindés et de l'alerte d'un délégué syndical de l'UNSA-Ferroviaire, les membres de la CSSCT et élus du CSE de l'UNSA ont constaté, à la lecture du guide d'utilisation, qu'il y avait une distinction cruciale dans le sens de ces panneaux, à savoir le "côté attaque", et le "côté corps".

Bien que le sens de ces panneaux soit identifié actuellement par une étiquette autocollante, le constat est fait que certaines sont, d'ores et déjà, manquantes parce que décollées.

Or, le manuel d'utilisation souligne l'importance capitale du sens correct d'utilisation pour assurer une protection optimale.

De plus, sur ces étiquettes, sont mentionnés des éléments essentiels, notamment le modèle, le numéro de série ainsi que la date de mise en circulation (la durée de vie de ce matériel étant de 10 ans).

C'est la raison pour laquelle l'UNSA-Ferroviaire a déposé un droit d'alerte afin de préserver l'intégrité physique de tous les agents amenés à porter cet équipement.

L'enquête immédiate a donné lieu à

une CSSCT extraordinaire qui s'est déroulée le 18 septembre 2024.

La direction nous a annoncé un certain nombre de mesures :

- Un courrier du fournisseur précise désormais que ces nouveaux packs sont réversibles sans entacher le niveau de protection ;
- Les étiquettes qui sont décollées doivent être recollées avec un scotch double face 3M ;
- Un pack balistique sans étiquette doit être changé, car on ne peut en connaître la fin de validité ;
- Un mail sera envoyé dans les DZS afin de vérifier que les étiquettes sont présentes sur tous les packs balistiques, sans quoi, les mesures ci-dessus doivent être appliquées.

L'UNSA-Ferroviaire a donc levé le droit d'alerte à l'issue de cette CSSCT extraordinaire, satisfaite des mesures de prévention prises par la direction, tout en restant vigilante à leur bonne application.



URIEL
Laura

uriel.l@unsa-ferroviaire.org



TROUCHOT
David

trouchot.d@unsa-ferroviaire.org



MAZERY
Stéphane

mazery.s@unsa-ferroviaire.org



SOMPROU
Patrick

somprou.p@unsa-ferroviaire.org

■ Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS
www.unsa-ferroviaire.org